

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PRÉDATEURS NATURELS

Installer des nichoirs à mésanges de novembre à février. L'installation de nichoirs à mésanges dans les jardins est un moyen de lutte alternative contre la chenille processionnaire du pin, complémentaire à l'utilisation de pièges. C'est la mésange charbonnière qui se nourrit de ces chenilles. Les nichoirs doivent être posés dès l'automne (de novembre à février) pour que les mésanges fassent leurs nids dedans (elles recherchent très tôt des sites favorables) ; les oiseaux se nourriront des chenilles au printemps au moment de la descente de celles-ci des arbres (procession). **Retrouvez plus d'information sur les nichoirs sur le site [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)**



## CONSEILS ET INFORMATIONS PRATIQUES

**J'ai été en contact avec des poils urticants ou des chenilles, que dois-je faire ?**

Oter tous les vêtements et les manipuler avec des gants. Les vêtements seront lavés à température la plus élevée possible et séchés au séchoir. Laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Brossez soigneusement les cheveux si nécessaire. Les antihistaminiques peuvent soulager les démangeaisons. Consultez un médecin en cas de forte éruption cutanée.

**J'ai une procession dans mon jardin, que faut-il faire ?**

Il faut savoir que les chenilles lâchent massivement leurs poils urticants si elles sont stressées. Ne pas les approcher et les laisser s'enterrer, c'est le meilleur moyen pour qu'elles emmènent leurs poils urticants sous terre. Ensuite, éviter de laisser les enfants jouer dans l'herbe. Éviter de tondre la pelouse. Il est préférable d'attendre quelques semaines, que la pluie et les arrosages entraînent les poils dans le sol et qu'ils s'y dégradent.

**Mon chien a touché une chenille, que faut-il faire ?**

C'est le principal risque pour nos animaux de compagnie. Surveillez le fréquemment, s'il se met à hypersaliver, à ouvrir mécaniquement la bouche ou à vomir, emmenez-le d'urgence chez le vétérinaire, pour qu'il lui administre un traitement pour diminuer le risque de nécrose de la langue.

**J'ai des nids vides dans mon arbre, dois-je les faire enlever ?**

Même si le risque des processions est passé, il faut savoir que les nids vides contiennent un grand nombre de poils urticants. Au cours de l'été, le nid va progressivement se dégrader, et il diffusera des poils urticants dans l'environnement immédiat de l'arbre. Il est donc préférable de faire « dépolluer » l'arbre, en retirant le plus de nids possibles.

**L'association des méthodes proposées est le moyen le plus efficace pour limiter la présence de cette espèce et de réduire les désagréments occasionnés aux personnes et aux animaux.**

ÎLE D'OLÉRON  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

Communauté de communes de l'île d'Oléron  
59, route des Allées - 17310 Saint-Pierre d'Oléron  
05 46 47 24 68 - <http://www.cdc-oleron.com>

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE D'OLÉRON LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN DIFFÉRENTES MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES



L'éco piège  
Le piège à phéromone  
La lutte biologique  
L'échenillage  
Pose de nichoirs

## COMMENT FABRIQUER SON NICHOTR À MÉSANGE ?

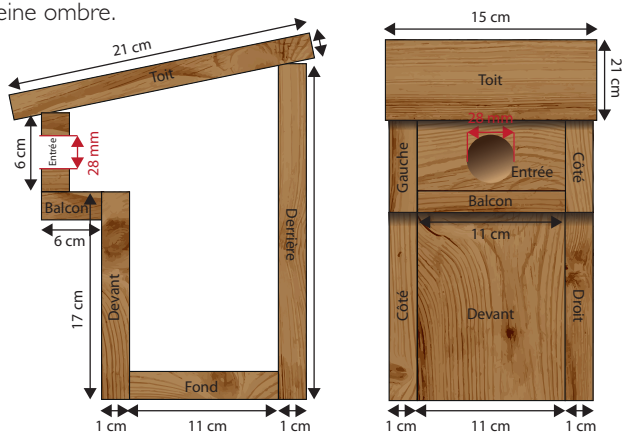
Pour les mésanges charbonnières le diamètre du trou d'entrée doit être de 28 mm.

Le bois est le matériau idéal, éviter les bois traités, favoriser les essences naturellement durables (Robinier, Faux acacia, Douglas, Châtaignier, ...)

Pas la peine de mettre quelconques garnitures dans le nichoir, les oiseaux s'en chargeront.

Le disposer dans un endroit abrité des intempéries et des prédateurs : l'installer au calme, à minima 2 mètres de haut, (caché des vents dominants et de la pluie).

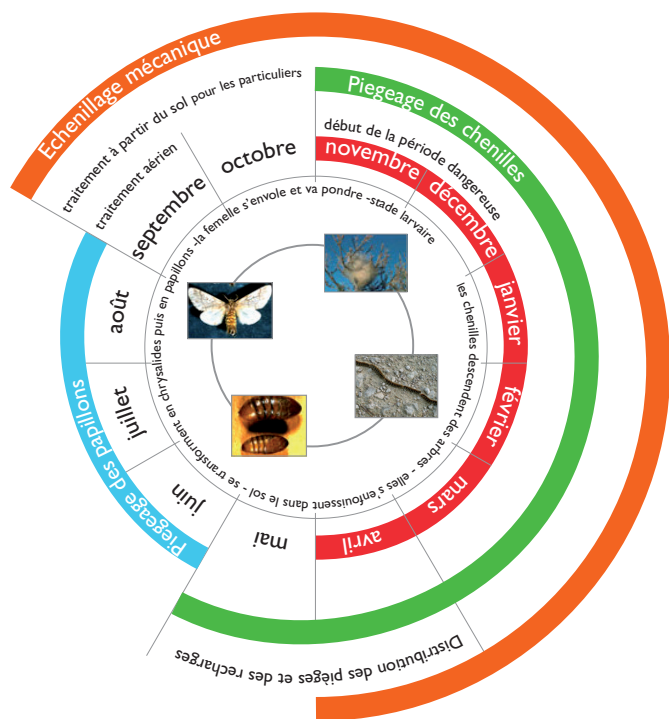
Orienté Est, Sud-Est voire Nord-Est, ni en pleine lumière, ni en pleine ombre.



## QUELLES SONT LES NUISANCES OCCASIONNÉES PAR LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Elle fait partie de l'ordre des Lépidoptères. En fin d'hiver et au printemps, les chenilles quittent l'arbre où elles ont passé l'hiver en procession pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm) dans un endroit bien ensoleillé. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m. On peut en voir occasionnellement lors de belles journées d'hiver ou même en fin d'automne. Elles sont recouvertes de poils urticants et peuvent occasionner des désagréments ou même des ennuis sérieux aux personnes et aux animaux, démangeaisons et autres symptômes respiratoires plus ou moins graves suivant les individus, en particulier s'ils sont allergiques ou asthmatiques. En cas de vent, des poils urticants infestant les nids peuvent être dispersés et tomber sur les promeneurs ou être inhalés.

### CYCLE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE



La communauté de communes détient la compétence « lutte contre les nuisibles » et particulièrement les chenilles processionnaires. Dans le cadre de cette compétence la collectivité adhère à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 17) pour le territoire Oléronais.

Depuis 2010, dans le cadre de son Agenda 21, la Communauté de Communes a souhaité proposer aux particuliers des méthodes dites alternatives et ciblées pour répondre à la problématique des chenilles processionnaires.

Les moyens de régulations des chenilles processionnaires utilisent différentes méthodes qui vous sont présentées dans ce document.

## LUTTE MÉCANIQUE

L'échenillage de décembre à avril. A l'automne, il est indispensable de retirer les nids des arbres à l'aide d'un échenilloir (perche plus ou moins longue) ou d'une nacelle si la hauteur des pins est importante afin de diminuer les processions des chenilles entre janvier et mai.

S'équiper de protection intégrale : combinaison, masque, lunette, gants. Intervenir un matin frais (inférieur à 10°) pour être sûr que les chenilles sont regroupées dans les nids. Après avoir humidifié l'arbre ou après une averse, couper le bout des branches touchées puis incinérer l'ensemble sans respirer les fumées.

**ATTENTION** : les nids même vides contiennent toujours des poils urticants.



## LE PIÉGEAGE DES PAPILLONS

Pose des pièges à phéromones de fin mai à fin août. Cette méthode consiste à installer des pièges à phéromones directement dans les arbres. Le piège suspendu aux branches basses du pin diffuse l'odeur du papillon femelle (phéromone). Attirés par cette phéromone, les papillons mâles volent autour. Épuisés, ils finissent par tomber dans l'entonnoir. La portée de la phéromone est de plusieurs dizaines de mètres. Une fois la période de vol terminée, les pièges seront retirés et gardés, après nettoyage, afin d'être utilisés l'année suivante. Le piège en lui-même est utilisable plusieurs années. On recommande de garder la phéromone dans son emballage d'origine, sans l'ouvrir, au réfrigérateur (3-5°C) jusqu'au moment de son utilisation. La capsule de phéromone est à changer chaque année, elle est disponible auprès de la Communauté de communes de l'île d'Oléron.

La communauté de communes prend en charge 80% du coût. 20% reste à la charge de l'utilisateur.



## LE PIÉGEAGE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Pose de l'écopiège de novembre à fin mai. Ce piège à chenilles consiste à installer un dispositif directement sur le tronc de l'arbre infesté de nids.

Lorsque les chenilles vont quitter leur nid d'hiver et descendre du pin pour aller s'enterrer, les chenilles vont être canalisées dans la collerette de l'écopiège et n'auront pas d'autre solution que de descendre dans le tuyau qui mène dans le sac rempli de terre. Elles vont s'enfouir dans la terre et se transformer en chrysalide.

## LE TRAITEMENT À PARTIR DU SOL (pour les particuliers)

Pulvérisation d'un bio insecticide : le *Bacillus Thuringiensis* en septembre et octobre. Traitement par pulvérisation à partir du sol pour les particuliers, réalisé par les techniciens de la FDGDON 17. Les particuliers qui le souhaitent remplissent une demande, en renseignant précisément les informations sur la zone à traiter : commune, lieu-dit, parcelles, nombre d'arbres à traiter, personne à contacter pour la préparation du traitement.

Coût du traitement restant à la charge du demandeur. Bulletin d'inscription téléchargeable sur [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)



### DIFFÉRENTES MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES DE LUTTE

- Fin mai à fin août** Pose des pièges à phéromones.
- Septembre à octobre.** Pulvérisation d'un bio insecticide : le *Bacillus Thuringiensis*.
- Septembre à avril.** Echenillage
- Novembre à février.** Installation des nichoirs à mésanges.
- Novembre à fin mai.** Pose de l'écopiège.